

En quoi suis-je concerné par l'ECi ? Qu'est-ce que je peux faire pour agir vis-à-vis de ma compétence, de ma fonction et de mes cibles ?

Compétence DECHETS

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
1	Déchets	Favoriser la commande publique responsable	Etre exemplaire en tant que collectivités dans ses achats	
2	Déchets	Favoriser la commande publique responsable	Mettre en place un contrat de performance sur les déchets plutôt que sur le volume	Réviser les contrats de gestion des déchets avec ses prestataires afin d'indexer leur rémunération sur la performance de réduction des déchets et non plus uniquement sur le volume de déchets collectés et traités.
3	Déchets	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Réaliser un diagnostic réemploi approfondi, identifier les repreneurs et synergies	
4	Déchets	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Mettre en synergie les chantiers de déconstruction et de construction pour favoriser le réemploi et la réutilisation des matériaux	Inciter les entreprises locales de TP à adopter des pratiques vertueuses en matière de tri et réemploi
5	Déchets	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Mettre en place des plateformes pour permettre l'adéquation entre l'offre et la demande de matériaux, produits et équipements de 2nde vie	
6	Déchets	Développer des filières et des activités	Favoriser la création et le développement de filières de réparation, de réemploi, recyclage et de valorisation (en accompagnant les "Apporteurs de Solutions")	Développer une solution de recyclage des ressources TP en favorisant l'installation de plateformes de concassage. Développer une solution de réemploi des matériaux issus de la déconstruction des bâtiments Développer une solution de transformation alimentaire d'excédents agricoles de type conserverie
7	Déchets	Développer des filières et des activités	Développer des unités de transformation des ressources du territoire pour favoriser leur conservation (ex : légumerie / conserverie)	Développer une légumerie pour faciliter la massification et la transformation des ressources produites localement et les rendre plus facilement accessibles aux marchés publics de denrées alimentaires Faciliter la mise en œuvre d'une conserverie afin de réduire le gaspillage alimentaire
8	Déchets	Développer des filières et des activités	Détecter et soutenir les projets de consigne des emballages	
9	Déchets	Développer des filières et des activités	S'appuyer sur le tissu d'acteurs de l'ESS pour développer de nouvelles filières tout en redonnant un sens au travail humain	Mettre en place une solution territoriale de réemploi des matériaux issus de la déconstruction en s'appuyant sur différentes offres sur lesquelles sont positionnés les acteurs de l'ESS : conciergerie de chantiers, démontage "propre", tri, remise en état, stockage, mise en relation entre offreurs et demandeurs, ...
10	Déchets	Développer la coopération sur les territoires	Aider à la mise en œuvre de synergies et de coopérations inter-entreprises permettant de répondre aux enjeux déchets / ressources du territoire	Faire coopérer les acteurs des territoires en les incitant à sortir d'une activité de travail conçue et exercée en silos pour concevoir des solutions intégrant biens et services à partir de leurs usages et ainsi découpler la création de valeurs de la consommation de ressources
11	Déchets	Développer la coopération sur les territoires	Initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale	Animer une démarche coopérative multi-acteurs pour créer des synergies sur le territoire et économiser des ressources en matière, eau et énergie (substitution de flux, partage d'équipement, mutualisation de services, etc.).
12	Déchets	Développer la coopération sur les territoires	Animer ou soutenir l'animation d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale sur le territoire	
13	Déchets	Développer la coopération sur les territoires	Développer des matériauthèques / outillthèques favorisant le partage de ressources, le réemploi et une meilleure valorisation des matières et matériaux	Zones de réemploi Déchèteries pro spécialisées dans la valorisation des déchets diffus recyclables Plateforme de réemploi des matériaux du BTP
14	Déchets	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mettre en place et animer un dispositif local d'appui à la gestion et prévention des déchets et à l'économie circulaire : conseil, aides, valorisation, guichet unique...	Ex : le dispositif TERO (agglomération de La Rochelle) permet d'aider financièrement dans leurs projets de développement et de transition écologique les TPE et PME du territoire
15	Déchets	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mettre en place et animer un dispositif d'engagement volontaire des entreprises à la gestion et prévention des déchets et à l'économie circulaire	Acteurs engagés (Grand Poitiers) : système d'auto-évaluation/diagnostic/ engagement à agir sur des cibles
16	Déchets	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mobiliser les entreprises pour qu'elles engagent une démarche d'écoconception en s'appuyant sur les dispositifs d'aides régionaux	La démarche d'écoconception permet d'anticiper les réglementations et les évolutions de la demande. Elle permet aussi une prise en compte du cycle de vie produit et la prévention de risques (ruptures d'approvisionnements, changement de fournisseur, délocalisation, augmentation des coûts...)
17	Déchets	Favoriser la transition écologique des entreprises	Proposer un cycle d'animation à destination des acteurs économiques pour les sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, de préservation des ressources (et plus largement d'économie circulaire)	Grand Cognac : Cycle eau, cycle énergie, cycle déchets/matière s'appuyer sur les réseaux régionaux ou sur une structure experte (association, bureau d'étude, Labo de recherche...) et/ou sur les accompagnateurs économiques (CCI, CMA).
18	Déchets	Favoriser la transition écologique des entreprises	Soutenir une structure locale (type éco-réseau) pour orienter et/ou accompagner les entreprises souhaitant s'engager vers la prévention et réduction des déchets et l'économie circulaire : identification de financements, d'experts...	Faciliter l'implantation de services innovants adaptés aux besoins des entreprises dans la prévention et la gestion des déchets
19	Déchets	Réduire la production de déchets	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Sensibiliser les acteurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective Favoriser la mise en place d'un réseau d'acteurs concernés par la lutte contre le gaspillage alimentaire Développer l'usage du sac à emporter ou « gourmet bag »

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
20	Déchets	Réduire la production de déchets	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Promouvoir le jardinage "zéro déchet" : <i>Sensibiliser les habitants aux intérêts des techniques de « jardin zéro déchet » : désherbage thermique ou mécanique, récupération et économies d'eau, compostage des déchets organiques... Réaliser une campagne de broyage des déchets verts auprès des habitants</i> Développer la gestion différenciée des espaces verts Favoriser la gestion domestique des biodéchets des ménages : Favoriser la généralisation des composteurs individuels et/ou collectifs, Inciter les particuliers à avoir des poules, ... Développer le compostage partagé et le compostage en établissement : Installer des plateformes de compostage dans les établissements scolaires Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique : Constituer un réseau de guides-composteurs
21	Déchets	Réduire la production de déchets	Augmenter la durée de vie des produits	Soutenir le développement du réemploi et de la réutilisation Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées : <i>Soutenir le développement de Repair Cafés, Initier la mise en place des chèques « réparation » par les CCAS</i> Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables : <i>Transformer les déchetteries du territoire en Parcs à Ressources</i> Encourager et promouvoir l'économie de la fonctionnalité : <i>Développer l'échange / mutualisation d'équipements entre voisins</i> Encourager les dispositifs de consigne d'emballages pour réemploi
22	Déchets	Réduire la production de déchets	Mettre en place et renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	Encourager l'utilisation de sacs durables, mettre en œuvre l'interdiction des sacs plastiques à usage unique et accompagner les autres acteurs : <i>Organiser des défis "familles zéro déchet"</i> Déployer ou renforcer le dispositif « Stop Pub » Limiter l'usage de produits fortement générateurs de déchets : <i>Encourager la consommation de l'eau du robinet</i> Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable
23	Déchets	Réduire la production de déchets	Réduire les déchets des entreprises	Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets, notamment via les coûts complets des déchets Impulser et essaimer les bonnes pratiques en entreprise
24	Déchets	Réduire la production de déchets	Réduire les déchets du BTP	Sensibiliser les maîtres d'ouvrage et autres acteurs du BTP à la prévention des déchets Favoriser le réemploi des matériaux du secteur du BTP
25	Déchets	Réduire la production de déchets	Réduire les déchets marins	80 % des déchets marins sont d'origine terrestre (sacs plastiques, vaisselle en plastique jetable, cotons-tiges à bâtonnet plastique, microbilles de plastique, granulés plastiques industriels, mégots de cigarettes, équipements et déchets de l'industrie de la pêche). Les actions de prévention des déchets menées par les territoires, même si ces derniers ne sont pas en zone littorale, contribuent significativement à la prévention des déchets marins d'origine terrestre. Les déchets marins peuvent également être réduits par une meilleure collecte et des actions de propreté urbaine.
26	Déchets	Réduire la production de déchets	Etre exemplaire en matière de prévention des déchets	Etablir un diagnostic des déchets émis par les différents services de la collectivité Sensibiliser les agents de la collectivité à la prévention des déchets Diffuser les outils et bonnes pratiques au sein des différents services de la collectivité Renforcer et systématiser la prise en compte de la prévention des déchets dans la commande publique Diffuser les pratiques de consommation écoresponsables des papiers et la dématérialisation des procédures
27	Déchets	Réduire la production de déchets	Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets ;	Mettre en place des actions de communication en faveur de la prévention des déchets Mettre en place des opérations témoins en mettant l'accent sur la diffusion et le suivi Organiser des rencontres périodiques sur la prévention des déchets Soutenir, ou mener en partenariat, des initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative
28	Déchets	Réduire la production de déchets	Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention.	Mettre en place progressivement la tarification incitative Mettre en place ou s'appuyer sur la redevance spéciale Donner une visibilité aux soutiens financiers d'actions favorisant la prévention des déchets
29	Déchets	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Créer un annuaire de tous les acteurs du territoire œuvrant pour la sobriété, l'efficacité des ressources et la réduction des déchets (3R)	La collectivité identifie, contacte et mobilise tous les acteurs du territoire impliqués dans l'économie circulaire. Un annuaire des activités et des structures contribuant à la sobriété des ressources est créé. Une communication large est mise en place auprès du grand public pour les orienter vers ces acteurs locaux.
30	Déchets	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Repenser les aides aux entreprises sur des activités favorisant la prévention des déchets et l'économie circulaire	
31	Déchets	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Promouvoir les acteurs économiques et associatifs de la réparation	Des annuaires à diffuser sont de bons outils. Par exemple, l'opération Répar'acteur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat permet de recenser les acteurs de la réparation sur le territoire et de les faire connaître au grand public.
32	Déchets	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Créer un dispositif de soutien à la réparation	Impulser et co-rédiger une charte Répar'Acteurs avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire pour valoriser le savoir-faire des artisans de la réparation auprès du grand public.

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
34	Déchets	Développer les réseaux de chaleur	Maximiser la valorisation énergétique de la chaleur issue des unités de valorisation énergétique (UVE) des déchets ménagers (n'ayant pas de solution de réemploi ou de recyclage) via le déploiement de réseaux de chaleur urbains	
35	Déchets	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Promouvoir le non-achat afin de limiter la production des déchets (et d'éviter les impacts environnementaux liés à la production des biens matériels associés)	L'ADEME a développé une campagne de communication : « Posons-nous les bonnes questions avant d'acheter »
36	Déchets	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Optimiser les circuits de collecte des déchets ménagers et réduire les fréquences de collecte	La réduction des fréquences de collecte en C 1 (1 fois par semaine) ou C 0,5 (une fois toute les 2 semaines) permet de réduire sensiblement les coûts de collecte des DMA
37	Déchets	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Favoriser la cyclo-logistique pour la collecte de certains déchets	Les biodéchets produits par les commerçants de centre-ville ou encore la collecte des emballages lavables et réutilisables peuvent être assurés par des moyens de transport décarbonés.

En quoi suis-je concerné par l'ECi ? Qu'est-ce que je peux faire pour agir vis-à-vis de ma compétence, de ma fonction et de mes cibles ?

Compétence DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
1	Développement économique	Développer une alimentation locale et durable	Développer les circuits-courts agricoles (et favoriser les liens avec la restauration collective)	Développer les systèmes de production, de valorisation et de commercialisation : aide dans le regroupement d'agriculteurs en magasins de producteurs, coopérative ou AMAP, ...
2	Développement économique	Développer une alimentation locale et durable	Accompagner les agriculteurs vers un changement de pratiques	Adapter les cultures au contexte local, agriculture biologique
3	Développement économique	Développer une alimentation locale et durable	Réinterroger les besoins en consommation des habitants et adapter l'agriculture et les activités de transformation dans une logique d'autonomie alimentaire (sur les produits de première nécessité)	Modifier notre modèle de consommation pour diminuer l'impact sur le climat, les ressources et la biodiversité. Les biens de consommation (y compris produits alimentaires et produits de construction) participent à l'épuisement des matières premières et des ressources. Ils pèsent pour 70 % dans les émissions annuelles de gaz à effet de serre de la France.
4	Développement économique	Développer une alimentation locale et durable	Développer un commerce alimentaire indépendant et compétitif grâce à l'ECi	La collectivité soutient et facilite installation des commerces de bouche acteurs de l'ECi, à travers la transparence de leur prix, leurs sources d'approvisionnement sociales et responsables, leur pratique de mutualisation d'achats et de moyens de production avec les autres commerçants, ou encore leur pratique de chasse aux gaspillages et au suremballage.
5	Développement économique	Favoriser la commande publique responsable	Etre exemplaire en tant que collectivités dans ses achats	
6	Développement économique	Développer des filières et des activités	Favoriser la création et le développement de filières de réparation, de réemploi, recyclage et de valorisation (en accompagnant les "Apporteurs de Solutions")	Développer une solution de recyclage des ressources TP en favorisant l'installation de plateformes de concassage. Développer une solution de réemploi des matériaux issus de la déconstruction des bâtiments. Développer une solution de transformation alimentaire d'excédents agricoles de type conserverie
7	Développement économique	Développer des filières et des activités	Développer des unités de transformation des ressources du territoire pour favoriser leur utilisation locale et/ou leur conservation (ex : légumerie / conserverie)	
8	Développement économique	Développer des filières et des activités	Favoriser le développement de filières locales d'approvisionnement (production, transformation, distribution) répondant aux besoins identifiés par le territoire (exemples : nouvelles filières alimentaires ou liées à des agro-ressources : bois, paille, miscanthus...)	Structurer de nouvelles filières alimentaires locales (production, transformation, distribution) à destination de la restauration collective en mobilisant les syndicats agricoles pour qu'ils mènent des actions en direction des agriculteurs. S'appuyer sur les initiatives des territoires auprès de producteurs et artisans pour alimenter l'annuaire recensant les professionnels de la restauration collective.
9	Développement économique	Développer des filières et des activités	S'appuyer sur le tissu d'acteurs de l'ESS pour développer de nouvelles filières tout en redonnant un sens au travail humain	Mettre en place une solution territoriale de réemploi des matériaux issus de la déconstruction en s'appuyant sur différentes offres sur lesquelles sont positionnés les acteurs de l'ESS : conciergerie de chantiers, démontage "propre", tri, remise en état, stockage, mise en relation entre offreurs et demandeurs, ...
10	Développement économique	Développer des filières et des activités	Créer un tiers-lieu dédié à la construction biosourcée et au réemploi de matériaux à destination des acteurs de la construction (formations, matériauthèque, experts...)	Les matériauthèques regroupent des échantillons de matériaux biosourcés et sont donc à la fois des sources d'inspiration pour les professionnels de la construction et des lieux de formation.
11	Développement économique	Développer des filières et des activités	Engager des formations à destination des maîtres d'œuvre sur la construction biosourcée et le réemploi de matériaux	Ces nouvelles méthodes de construction peuvent présenter des freins techniques pour les professionnels du secteur, d'où la nécessité de former les artisans.
12	Développement économique	Développer des filières et des activités	Développer une légumerie / conserverie (identification du gisement potentiel, ...)	
13	Développement économique	Développer la coopération sur les territoires	Initier une démarche d'écologie industrielle et territoriale	Animer une démarche coopérative multi-acteurs pour créer des synergies sur le territoire et économiser des ressources en matière, eau et énergie (substitution de flux, partage d'équipement, mutualisation de services, etc.).
14	Développement économique	Développer la coopération sur les territoires	Animer ou soutenir l'animation d'une démarche EIT sur le territoire	
15	Développement économique	Développer la coopération sur les territoires	Internaliser la recherche systématique de synergies et le développement de projets collaboratifs innovants (même en cas de présence d'un éco-réseau associatif présent sur le territoire)	
16	Développement économique	Développer la coopération sur les territoires	Aider à la mise en œuvre de synergies et de coopérations inter-entreprises permettant de répondre aux enjeux environnementaux du territoire	Faire coopérer les acteurs des territoires en les incitant à sortir d'une activité de travail conçue et exercée en silos pour concevoir des solutions intégrant biens et services à partir de leurs usages et ainsi découpler la création de valeurs de la consommation de ressources
17	Développement économique	Développer la coopération sur les territoires	Déclisser l'animation des acteurs économiques en favorisant les coopérations avec les acteurs de l'ESS	Multiplier les ressourceries / recycleries à destination des particuliers et des professionnels afin de favoriser le réemploi mais aussi de créer des zones de sensibilisation et de formation.
18	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mettre en place et animer un dispositif local d'appui à l'économie circulaire (et à la transition écologique des entreprises) : conseil, aides, valorisation, guichet unique...	TERO (la rochelle)
19	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mettre en place et animer un dispositif d'engagement volontaire des entreprises à l'économie circulaire (et à la transition écologique)	Acteurs engagés (Grand Poitiers) : système d'auto-évaluation/diagnostic/ engagement à agir sur des cibles
20	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mobiliser les entreprises pour qu'elles engagent une démarche d'écoconception en s'appuyant sur les dispositifs d'aides régionaux	La démarche d'écoconception permet d'anticiper les réglementations et les évolutions de la demande. Elle permet aussi une prise en compte du cycle de vie produit et la prévention de risques (ruptures d'approvisionnements, changement de fournisseur, délocalisation, augmentation des coûts...)

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
21	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	S'appuyer sur les appels à projets nationaux (lancés dans le cadre de France Relance) et régionaux pour inciter les industries les plus émettrices de gaz à effet de serre à s'engager sur la voie de la décarbonation et de l'économie circulaire	Le plan pour le climat de l'Union européenne fixe comme nouvel objectif une réduction de 55 % des émissions de GES d'ici à 2030. Cette hausse de l'objectif implique un effort accru de l'industrie pour se décarboner. Le plan de relance permet de préparer les industriels français à cette évolution. 1,2 Md€ sont prévus par France Relance spécifiquement pour cette mesure. Les 99 premiers projets soutenus représentent 966 M€ d'investissements totaux, dont 482 M€ de soutiens publics.
22	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Proposer un cycle d'animation à destination des acteurs économiques pour les sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, de préservation des ressources (et plus largement de transition écologique)	Grand Cognac : Cycle eau, cycle énergie, cycle déchets/matière s'appuyer sur les réseaux régionaux ou sur une structure experte (association, bureau d'étude, Labo de recherche...) et/ou sur les accompagnateurs économiques (CCI, CMA).
23	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Soutenir une structure locale (type éco-réseau) pour orienter et/ou accompagner les entreprises souhaitant s'engager vers l'économie circulaire (et la transition écologique) : identification de financements, d'experts...	Faciliter l'implantation de services innovants adaptés aux besoins des entreprises dans la prévention et la gestion des déchets
24	Développement économique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Travailler avec les acteurs économiques sur les problématiques mobilités (salariés et marchandises)	Utiliser le forfait mobilités durables (FMD), qui s'applique aux entreprises privées et à la fonction publique, et qui permet de prendre en charge l'intégralité ou une partie des frais liés à l'utilisation de certains moyens de déplacements pour les trajets domicile-travail.
25	Développement économique	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	S'appuyer sur le schéma régional des infrastructures et des transports et les aides dédiés par la Région pour développer de nouvelles infrastructures (plateformes de triage, voies de services, ...) permettant à des acteurs du territoire de s'engager sur des solutions de fret ferroviaire	Requalifier les anciennes friches industrielles en milieu urbain/périurbain et d'y favoriser les embranchements; Recenser les entrepôts et sites embranchés qui pourraient être remis en état; Aider à la réhabilitation et à la construction des embranchements.
26	Développement économique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Réinterroger le besoin de construire de nouvelles ZAE, de nouvelles zones commerciales	Profiter de l'intégration du "zéro artificialisation nette" (loi Climat et résilience du 22 août 2021) dans tous les documents de planification pour initier ou poursuivre une réflexion en matière de stratégie d'aménagement économique Repenser le modèle d'aménagement basé sur la sobriété foncière pour articuler la réponse aux besoins d'aménagement, l'attractivité et le dynamisme du territoire et le respect des ressources territoriales
27	Développement économique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Recenser les friches industrielles pour favoriser leur requalification et une meilleure densification urbaine	Utiliser "Cartofriches" pour aider les collectivités et l'ensemble des porteurs de projets à localiser et caractériser les friches pour les réutiliser et ainsi réduire l'artificialisation des sols.
28	Développement économique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Repenser les modes de cession des terrains (vente/location, espaces réservés, taille des parcelles)	Faciliter l'accessibilité des entreprises et acteurs de l'ESS à des locaux, et l'accessibilité des habitants au logement, dans des marchés aux prix fonciers élevés.
29	Développement économique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Accompagner les nouveaux acteurs économiques dans l'aménagement de leurs entreprises dans une logique de sobriété foncière (et ressources)	Travailler en amont des projets d'installation ou d'agrandissement des acteurs économiques et les réinterroger sur leurs réels besoins fonciers
30	Développement économique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Aménager les nouvelles ZAE de manière à favoriser la mutualisation des équipements (parkings, stations de lavage, salles de réunion / formation, etc.)	
31	Développement économique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Réinterroger la logique de développement économique basée sur l'offre terrain plutôt que l'animation des entreprises	Favoriser les baux emphytéotiques/à construction, qui permettent de contrôler les destinations, mais aussi d'assurer un modèle économique viable pour la sobriété foncière (loyers qui permettent de lisser les revenus et de réaliser une optimisation « en continu » du foncier économique)
32	Développement économique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Repenser les aides aux entreprises sur des activités favorisant la sobriété et l'efficacité ressources (et la transition écologique de manière générale)	
33	Développement économique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Promouvoir les acteurs économiques et associatifs de la réparation	Des annuaires à diffuser sont de bons outils. Par exemple, l'opération Répar'acteur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat permet de recenser les acteurs de la réparation sur le territoire et de les faire connaître au grand public.
34	Développement économique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Créer un dispositif de soutien à la réparation	Impulser et co-rédiger une charte Répar'Acteurs avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire pour valoriser le savoir-faire des artisans de la réparation auprès du grand public.
35	Développement économique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Créer un annuaire de tous les acteurs du territoire œuvrant pour la sobriété et l'efficacité des ressources	La collectivité identifie, contacte et mobilise tous les acteurs du territoire impliqués dans l'économie circulaire. Un annuaire des activités et des structures contribuant à la sobriété des ressources est créé. Une communication large est mise en place auprès du grand public pour les orienter vers ces acteurs locaux.
36	Développement économique	Réduire la production de déchets	Inciter aux actions de réduction de déchets dans les entreprises (défi zéro déchet des pros)	
37	Développement économique	Développer les réseaux de chaleur	Intégrer une analyse des flux énergétiques dans les réflexions autour des zones d'activités	
38	Développement économique	Développer les réseaux de chaleur	Inciter les entreprises à utiliser les réseaux existants lors de l'implantation d'une société sur une zone d'activités	Sur Port-Jerome (Normandie), les entreprises sont incitées fortement à se connecter aux réseaux existants. Si un choix doit être effectué entre 2 entreprises, celle qui utilise les réseaux en place pourra être privilégiée.

En quoi suis-je concerné par l'ECi ? Qu'est-ce que je peux faire pour agir vis-à-vis de ma compétence, de ma fonction et de mes cibles ?

Compétence AMENAGEMENT & URBANISME

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
1	Urbanisme & Aménagement	Développer une alimentation locale et durable	Favoriser le développement de parcelles dédiées à la production d'aliments dans les villes (jardins partagés, agriculture urbaine)	Ces potagers peuvent aussi bien être individuels que collectifs et permettent une consommation de produits locaux ainsi que l'utilisation du compost produit à partir des déchets organiques.
2	Urbanisme & Aménagement	Développer une alimentation locale et durable	Protéger le foncier agricole	Aider les nouveaux agriculteurs à s'installer et valoriser les modes de production agro-écologiques. Engager des plans ou des projets alimentaires territoriaux
3	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la commande publique responsable	Etre exemplaire en tant que collectivités dans ses achats	
4	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la commande publique responsable	Utiliser des matériaux issus de l'approvisionnement durable, de la gestion et valorisation des déchets et du réemploi dans les bâtiments et l'espace public	Intégration de critères dans les CCTP Fixer des objectifs de réemploi de matériaux ambitieux en cas de déconstruction
5	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la commande publique responsable	Promouvoir des éco-matériaux dans le cadre des rénovations de logements	Des incitations financières et /ou des aides méthodologiques peuvent être présentées pour aider à remplir cet objectif.
6	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la commande publique responsable	Montrer l'exemplarité des constructions publiques pour la construction biosourcée	Réaliser des campagnes de communication à destination des citoyens pour mettre en avant les projets exemplaires de la collectivité
7	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la commande publique responsable	Mettre en place une approche en coût global pour la réalisation d'un bâtiment neuf	Elaborer son cahier des charges pour que les soumissionnaires prennent en compte le coût global du bâtiment proposé : coût d'usage (consommations), réversibilité des choix techniques / du site, réemployabilité des matériaux....
8	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Favoriser la ressource locale pour les matériaux de travaux publics	Inciter les entreprises locales de TP à adopter des pratiques vertueuses en matière de tri et réemploi
9	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Utiliser des matières recyclées dans les projets d'aménagement	Privilégier les matériaux, produits et équipements de 2nde vie (approvisionnement local auprès des recycleries des territoires)
10	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Réaliser un diagnostic réemploi approfondi, identifier les repreneurs et synergies	
11	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Permettre et inciter le développement d'un maillage territoriale de plateformes de recyclage et de réemploi des matériaux du BTP en adéquation entre l'offre et la demande de matériaux, produits et équipements de 2nde vie	
12	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Inciter des dispositifs de construction sobres en matières	Informier les acteurs économiques locaux (organisation de formations) et les citoyens S'appuyer sur des centres de recherche régionaux ou nationaux
13	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Aménager des espaces publics multifonctionnels	
14	Urbanisme & Aménagement	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Mettre en place une démarche en analyse du cycle de vie à l'échelle du bâtiment et/ou de l'espace public	
15	Urbanisme & Aménagement	Développer des filières et des activités	Favoriser l'approvisionnement en matériaux de construction d'origine locale/régionale	la collectivité analyse les sources de matériaux locaux disponibles et favorise leur utilisation dans les travaux publics.
16	Urbanisme & Aménagement	Développer des filières et des activités	Réaliser une étude de métabolisme territorial et déployer une stratégie pour considérer la fin de vie des matériaux (étude des stocks de matières disponibles)	Afin de mieux connaître les enjeux matières et ressources sur son territoire, la collectivité réalise ou fait réaliser une étude de type métabolisme, AFME (analyse flux matière énergie)
17	Urbanisme & Aménagement	Développer des filières et des activités	Déployer des stratégies visant à développer des filières pour les matériaux biosourcés (ex : chanvre, miscanthus...)	Engager une approche systémique des bioressources (en considérant les parties comestibles des plantes comme les non comestibles) afin de les produire durablement, localement, de gérer les concurrences d'usage sans les épuisier et en bouclant les différentes filières de transformation des produits
18	Urbanisme & Aménagement	Développer les réseaux de chaleur	Favoriser le développement d'équipements permettant le partage des ressources et leur réemploi (réseaux de chaleurs, réseau d'eau industrielle, réserves d'eau incendie, etc.)	Miser sur les énergies locales, les réseaux de chaleur et de froid en s'appuyant sur une impulsion politique et financière pour accélérer la dynamique. Selon les estimations de l'association Via Sèva et du bureau d'études Manergy, 1 600 projets de réseaux (créations et extensions) pourraient être réalisés d'ici à 2030, dont 1 337 créations dans des communes de toutes tailles.
19	Urbanisme & Aménagement	Développer la coopération sur le territoire	Intégrer dans les projets d'urbanisme et d'aménagement la création de structures locales de type recyclerie / ressourcerie de proximité pour les habitants	
20	Urbanisme & Aménagement	Développer la coopération sur les territoires	Favoriser le développement d'une offre de locaux partagés et favorisant les coopérations à destination des entreprises (pépinières, espaces de coworking, tiers lieux...)	Pépinières d'entreprises, incubateurs, espaces de coworking, ... : Favoriser le partage des locaux (comme une vraie alternative aux baux commerciaux ou professionnels) en concluant une convention de mise à disposition des locaux entre les différentes parties

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
21	Urbanisme & Aménagement	Développer la coopération sur les territoires	Faciliter et favoriser le déploiement d'unités et d'équipement favorisant le réemploi des déchets et l'amélioration de leur valorisation, au plus près des lieux de production (dans les ZAE par exemple)	Développer des équipements qui : - répondent aux objectifs définis dans le volet déchets du SRADDET, - qui, du fait de leurs absences, marqueraient un manque dans la gestion des déchets, - qui participent en quantité et en qualité, au traitement des déchets : tri, réemploi, recyclage, pyrogazéification, valorisation énergétique... - qui participent au principe de proximité dans la gestion des déchets, - qui permettent un maillage régional suffisant pour la gestion des déchets, - qui participent à une massification et couvre un territoire suffisamment grand ou avec une population importante.
22	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la rénovation du bâti	Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés, naturels, locaux dans les projets de rénovation énergétique	Favoriser l'utilisation d'éco-matériaux locaux, par exemple le lin et la terre crue (mais cela pourrait être d'autres ressources selon le territoire), pour l'écoconstruction et l'éco-rénovation.
23	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la rénovation du bâti	Favoriser les projets de rénovation permettant plus de verticalité et de modularité dans l'usage des bâtiments	Réaliser un inventaire des bâtiments pouvant être surélevés et permettant ainsi de répondre au double-enjeu de loger des nouvelles populations et de rénover l'existant.
24	Urbanisme & Aménagement	Favoriser la rénovation du bâti	Encourager la rénovation thermique du bâti existant (bâtiments individuels et collectifs, établissements publics et privés)	Privilégier la rénovation thermique à la déconstruction
25	Urbanisme & Aménagement	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Lancer une stratégie d'aménagement du territoire dans un objectif de décarbonation des mobilités	Favoriser les projets d'intensification urbaine autour du tracé d'une future ligne de tramway Harmoniser les projets de transports et d'urbanisation entre le service mobilités, l'établissement chargé du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et les collectivités concernées
26	Urbanisme & Aménagement	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Favoriser le développement d'infrastructures dédiées aux mobilités douces (stations d'autopartage, aires de co-voiturage, etc.)	
27	Urbanisme & Aménagement	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Intégrer dès la conception des projets des nouveaux services à la mobilité : station de véhicule en libre service, station de vélo en libre service	
28	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Réinterroger le besoin de construire de nouvelles ZAE et/ou de nouvelles zones commerciales	Mener une nouvelle stratégie d'aménagement des espaces économiques permettant de concilier les enjeux de sobriété foncière et le maintien du dynamisme économique en assurant : un développement équilibré du territoire, l'apport de réponses aux besoins évolutifs des acteurs territoriaux, et une cohérence territoriale d'ensemble
29	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Mettre en place une stratégie pour maximiser l'usage du foncier et du bâti non occupé pour éviter l'utilisation des terrains naturels ou agricoles	Anticiper dès la construction ou la rénovation du bâtiment sa future hybridation et la mixité de ses usages (architecture évolutive/modulable/mutable)
30	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Recenser les friches industrielles pour favoriser leur requalification et une meilleure densification urbaine	Utiliser "Cartofriches" pour aider les collectivités et l'ensemble des porteurs de projets à localiser et caractériser les friches pour les réutiliser et ainsi réduire l'artificialisation des sols.
31	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Accompagner les nouveaux acteurs économiques dans l'aménagement de leurs entreprises dans une logique de sobriété foncière (et ressources)	Travailler en amont des projets d'installation ou d'agrandissement des acteurs économiques et les réinterroger sur leurs réels besoins fonciers
32	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Aménager les nouvelles ZAE de manière à favoriser la mutualisation des équipements (parkings, stations de lavage, salles de réunion / formation, etc.)	
33	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Privilégier la mutualisation des parkings et limiter la possibilité des parkings individuels pour en limiter la surface (pour les entreprises comme pour les citoyens)	
34	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Réinterroger les besoins individuels gourmands en ressources	Réinterroger les besoins en piscine dans les constructions individuelles
35	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Envisager la récupération systématique des eaux de pluie pour les constructions neuves / agrandissements	
36	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Favoriser le partage de matériel (outillages) dans les quartiers / communes	
37	Urbanisme & Aménagement	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Favoriser le partage d'espace et d'infrastructures (jardins partagés) dans les quartiers / communes	Services aux usagers tels que des salles communes ou lieux de réunions, conciergerie ou autre structure favorisant le prêt de matériel, laverie automatique, jardin partagé
38	Urbanisme & Aménagement	Développer les réseaux de chaleur	Caractériser son patrimoine géologique	Lister et analyser les caractéristiques du sous-sol en vue d'identifier l'ide nouvelles ressources valorisables

En quoi suis-je concerné par l'ECi ? Qu'est-ce que je peux faire pour agir vis-à-vis de ma compétence, de ma fonction et de mes cibles ?

Compétence ENERGIE

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
1	Energie	Favoriser la commande publique responsable	"Sanctuariser" le choix énergétique des équipements de chauffage par le service énergie dans les projets de nouvelles constructions de bâtiments publics	Transfert au Service Energie du choix de la chaudière du futur gymnase
2	Energie	Favoriser la commande publique responsable	Etre exemplaire en tant que collectivités dans ses achats	La collectivité révisé ses contrats de chauffage des bâtiments publics et demande à ses prestataires une performance thermique et un niveau de confort d'usage, et non plus l'installation d'un équipement de chauffage.
3	Energie	Favoriser la commande publique responsable	Appliquer les principes de l'économie de la fonctionnalité aux besoins d'équipements énergétiques	La collectivité impulse et participe à la création d'une SCIC dont l'objet est la vente d'une performance d'usage du chauffage thermique aux habitants.
4	Energie	Développer des filières et des activités	Promouvoir la valorisation énergétique des ressources du territoire (déchets, bois, paille, matière organique, CIVES, miscanthus...) tout en restant vigilant à leur intérêt d'un point de vue cycle de vie, à leur taux de renouvelabilité et aux conflits d'usage éventuels	
5	Energie	Développer des filières et des activités	Développer des systèmes de chauffage publics individuels et collectifs utilisant des agro-ressources locales	
6	Energie	Développer des filières et des activités	Etudier les opportunités de développer des projets d'EnR (géothermie, chaleur fatale, etc.)	Créer des conditions favorables d'accompagnement (programmation, planification, animation et relais d'information) et/ou mettre à disposition des outils d'aide à la décision (schéma directeur énergies, cadastre géothermique, etc.) Porter des projets de géothermie sur le patrimoine des communes et à l'échelle des territoires (mise en place de contrats chaleur renouvelable patrimoniaux et/ou territoriaux). Définir une stratégie de développement des énergies renouvelables à horizon 10 ou 15 ans Engager la collectivité dans des programmes type TEPOS (Territoires à Energies Positives) Impliquer les acteurs du territoire (acteurs économiques, citoyens, association) Etudier le développement de réseaux de chaleur et/ ou de froid ou de boucle d'eau tempérée à énergie géothermique. Valoriser les retours d'expérience auprès d'autres collectivités et entreprises
7	Energie	Développer des filières et des activités	Développer et structurer des filières locales de valorisation des agro-ressources pour l'isolation thermique et acoustique des bâtiments (paille, chanvre) ou la valorisation énergétique (bois, biomasse)	Développer une filière paille pour l'isolation thermique et acoustique des bâtiments Sensibiliser le public aux atouts des biosourcés via les espaces Info Energie Structurer des filières, depuis la production des ressources brutes jusqu'à leur transformation et leur mise en œuvre Développer des formations: les architectes et bureaux d'études doivent savoir intégrer ce type de produits dans leurs projets, et les artisans les installer. S'appuyer sur les aides régionales pour supporter les surcoûts potentiels
8	Energie	Développer les réseaux de chaleur	Engager la réflexion sur un réseau public de chaleur	Faire un état des lieux du parc social existant et des réseaux de chaleur existants Evaluer le potentiel de raccordement des logements du parc social en utilisant la méthodologie de scoring de la Fédération des OPH (évaluation du potentiel (proximité du réseau, nombre de logements, opportunité technique et architecturale,...) et opportunités de raccordement (expérience du bailleur, potentiel d'extension/création, ...))
9	Energie	Développer les réseaux de chaleur	Identifier les gros producteurs de chaleur fatale et développer son optimisation en favorisant les synergies de proximité	Développer une plus grande complémentarité entre les réseaux énergétiques qui peut renforcer l'efficacité et permettre la décarbonation de l'énergie, à moindre coût
10	Energie	Développer la coopération sur les territoires	Aider à la mise en œuvre de synergies et de coopérations inter-entreprises permettant de répondre aux enjeux énergétiques du territoire	Faire coopérer les acteurs des territoires en les incitant à sortir d'une activité de travail conçue et exercée en silos pour concevoir des solutions intégrant biens et services à partir de leurs usages et ainsi découpler la création de valeurs de la consommation de ressources
11	Energie	Favoriser la rénovation du bâti	Favoriser l'utilisation des matériaux biosourcés, naturels et locaux dans les projets de rénovation thermique	Développer les matériaux de construction biosourcés (terre crue, pierre sèche, béton de chanvre ...) Mettre en place une formation des professionnels du bâtiment pour une appropriation des savoir-faire via la rédaction de règles professionnelles, de guides de mise en œuvre et de formations. Travailler sur la fin de vie des matériaux et le confort des bâtiments biosourcés.
12	Energie	Favoriser la rénovation du bâti	Encourager la rénovation thermique du bâti existant (bâtiments individuels et collectifs, établissements publics et privés)	Privilégier la rénovation thermique à la déconstruction
13	Energie	Favoriser la transition écologique des entreprises	Accompagner les entreprises dans leurs projets d'efficacité énergétique (ENR, maîtrise des consommations)	Relayer les dispositifs d'aides de l'ADEME ou de la Région Identifier les acteurs locaux ou régionaux en mesure d'accompagner les entreprises (CER, artisans RGE, etc.)
14	Energie	Favoriser la transition écologique des entreprises	Accompagner les industries dans la décarbonation de leurs activités par la réalisation d'économies d'énergie et de matière	Sur la base du programme « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts » de l'ADEME ou sur un autre dispositif d'accompagnement.
15	Energie	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Développer des solutions de fret pour favoriser le transfert modal	

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
16	Energie	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Mettre en place un plan de sobriété énergétique pour les bâtiments publics	<p>Agir sur les réglages en chaufferie et sur les réseaux de distribution (pilotage des bâtiments). Définir les cibles énergétiques par usage (notamment les cibles de chauffage et d'eau chaude sanitaire) conjointement entre la maîtrise d'ouvrage et un bureau d'étude thermique au regard de l'isolation du bâtiment et de ses équipements CVC ; Baser les contrats sur une température intérieure contractuelle Demander à tous les bailleurs sociaux de ne pas chauffer à plus de 19°C l'ensemble de leur parc (à inscrire dans tous les contrats de maintenance). Afin de pallier d'éventuels problèmes thermiques particuliers ou pour les occupants sensibles (nourrissons et personnes âgées), les bailleurs pourraient proposer des chauffages d'appoint</p>
17	Energie	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Mettre en place un contrat de performance sur l'éclairage public	La collectivité s'engage dans un contrat de performance énergétique pour rénover l'éclairage public dans une approche intégrée d'économie d'énergie, de valorisation patrimoniale et de protection de la biodiversité
18	Energie	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Mener une réflexion globale sur l'usage des bâtiments publics	
19	Energie	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Inciter à l'utilisation de ressources locales en matière d'isolation et communiquer sur les acteurs du bâtiment utilisant ces ressources locales	
20	Energie	Développer les réseaux de chaleur	Caractériser son patrimoine géologique	Lister et analyser les caractéristiques du sous-sol en vue d'identifier l'ide nouvelles ressources valorisables

En quoi suis-je concerné par l'ECi ? Qu'est-ce que je peux faire pour agir vis-à-vis de ma compétence, de ma fonction et de mes cibles ?

Compétence ACHATS ET MARCHES PUBLICS

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
1	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Développer sa stratégie d'achats circulaires	Elaborer une charte interne, adopter une approche progressive en commençant par les achats indirects ou des marchés sur lesquels il existe des alternatives disponibles à prix constant...
2	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Redéfinir son besoin grâce aux principes de l'Economie Circulaire	Un travail en profondeur est réalisé pour interroger les besoins et questionner les processus d'achat dans la collectivité. Ecoconception, achat de produit recyclés, économie de la fonctionnalité... sont ensuite intégrés dans les marchés publics.
3	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Passer de la possession à l'usage grâce à l'EFC	service local de partage de véhicules fonctionnant selon un système de réservation en ligne pour éviter l'achat et la maintenance d'un grand nombre de véhicules
4	Achats & Commande Publique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Remplacer l'achat de mobilier urbain par un service d'usage	La collectivité s'engage dans l'économie de la fonctionnalité et choisit d'acheter un service de location, de gestion et de maintenance du mobilier urbain, plutôt que l'achat de mobilier à moindre coût
5	Achats & Commande Publique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Réparer plutôt que de racheter en privilégiant les produits plus facilement démontables et réparables	le site longvieuxobjets.gouv.fr. Il permet l'allongement de la durée de vie des objets à travers des conseils pratiques et propose des actualités et des outils pour partager ses objets et diagnostiquer les pannes de ses appareils, ainsi qu'un annuaire de professionnels
6	Achats & Commande Publique	Inciter à la sobriété (foncière, énergétique, matérielle)	Préférer un produit issu du réemploi à un produit neuf	projet de Filière de Réemploi et de Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels (FRIVEP) pour insérer des pratiques d'économie circulaire (écoconception, connaissance des fournisseurs, récupération des vêtements, réparation etc.) dans la filière actuelle
7	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Privilégier l'écoconception	L'entreprise française « Furniture for Good18 » produit du mobilier recyclé et recyclable en circuit court : ses fournisseurs travaillent à partir de déchets pour réaliser des éco-matériaux normalisés et labellisés.
8	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Anticiper la fin de vie des produits achetés	La prise en compte de la fin de vie du produit (sa capacité à être réparable/réutilisable, etc.) dès le stade de l'achat pourra donc faire l'objet à la fois de spécifications techniques et de critères d'attribution.
9	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Anticiper et organiser la fin de vie des produits	Prendre en compte l'augmentation des coûts de gestion des déchets pour privilégier des produits réutilisables et valorisables
10	Achats & Commande Publique	Réduire la production de déchets	Eviter et gérer au mieux ses déchets	Des mesures simples peuvent permettre à l'acheteur de limiter la production de déchets : - Consommer au juste besoin ; - Vérifier si le produit peut être utilisé par un autre membre de votre organisation ou un tiers (voir les plateformes d'échanges de produits) ; - Solliciter un fournisseur pour qu'il reprenne le produit (si le produit est réutilisable), ou un autre fournisseur, un éco-organisme ou une structure de l'économie sociale et solidaire.
11	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Le Benchmark (= consulter d'autres acheteurs ayant des besoins similaires : comprendre mieux ses besoins grâce à un retour d'expérience / se renseigner sur les bonnes pratiques pour le marché envisagé / être conscient des risques et des avantages.)	Faciliter les rencontres entre acheteurs grâce à la participation à des réseaux
12	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Le sourcing (=consulter les différents acteurs du marché envisagés avant d'effectuer les mesures de publicité et de mise en concurrence)	Utiliser La plateforme numérique collaborative www.economiecirculaire.org permet de recenser à l'échelle alors recherchée, en fonction de son besoin, les solutions disponibles.
13	Achats & Commande Publique	Développer la coopération sur les territoires	Evoluer vers des relations de collaboration	Utiliser par exemple la procédure de dialogue compétitif qui facilite la discussion entre l'acheteur et le fournisseur potentiel mais aussi entre les partenaires de la chaîne de valeur pour permettre aux relations a priori compétitives, d'évoluer vers des relations de collaboration.
14	Achats & Commande Publique	Développer des filières et des activités	Développer des contrats globaux circulaires et innovants	Signer le premier contrat global de performance conclu selon la procédure nouvelle du code de la commande publique. Elle assure ainsi la rénovation, la modernisation et l'entretien des zones d'activité par le travail d'un acteur régional. Ce dernier a mis en place un système où la responsabilité sociétale de l'entreprise est au premier plan
15	Achats & Commande Publique	Favoriser la rénovation du bâti	Favoriser la mise en place d'un contrat de performance énergétique	Le contrat de performance énergétique : c'est un contrat fixant des objectifs de performance énergétique, tout comme le marché global de performance.
16	Achats & Commande Publique	Développer la coopération sur les territoires	Créer une SCIC dédiée à une économie de la coopération sobre en ressources	La collectivité impulse et porte la création d'une SCIC dédiée à l'animation territoriale de la coopération entre tous les acteurs. L'objectif est de générer un maximum de synergies multi-acteurs sur les principes de l'EIT tout en offrant des services mutualisés répondant aux besoins des entreprises.
17	Achats & Commande Publique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Développer des contrats de système produits-services	Un contrat de système produits-services permet d'associer l'acquisition éventuelle d'un bien à un service.
18	Achats & Commande Publique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Mettre en place des convention d'achat-rachat avec certains fournisseurs	Une convention d'achat-rachat permet à l'acheteur de prévoir la fin de l'utilisation de son bien au moment même où il l'acquiert. Le fournisseur s'engage par un tel contrat à racheter le bien lorsque l'acheteur n'en fera plus l'usage, au bout d'une durée prédéfinie.

N°	Service	Enjeux de l'ECi concernés	Actions	Compléments d'infos sur l'action / Exemples
19	Achats & Commande Publique	Soutenir les acteurs économiques favorisant la réparation, le réemploi, les circuits-courts	Mettre en place des convention d'achat-revente avec certains fournisseurs	Une convention d'achat-revente fonctionne selon le même principe que la convention d'achat-rachat en ce qu'elle oblige la reprise du bien une fois que son utilisation par l'acheteur arrive à sa fin. Toutefois, la convention achat-revente implique un tiers, à qui le vendeur s'engage à revendre le bien une fois qu'il lui est rendu.
20	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Inscrire l'économie circulaire dès le titre et la description des objectifs globaux	Déployer un projet d'achat autour de la construction d'un lieu emblématique autour de l'économie circulaire
21	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Inscrire l'économie circulaire dans le contenu du cahier des charges : l'objet et les clauses circulaires	dès la rédaction de l'objet du marché d'apposer des exigences concernant la production ou toute autre étape du cycle de vie du bien ou service souhaité
22	Achats & Commande Publique	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Mettre en place des chantiers de démolition exemplaires	En établissant au préalable un diagnostic ressources / déchets et en anticipant, à travers le cahier des charges, une maîtrise d'œuvre sensible à cet enjeu, il sera possible de récupérer et réutiliser un maximum de matériaux de gros œuvre et de second œuvre
23	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Utiliser des critères circulaires et évaluer l'offre dès le cadre de sélection des candidats : spécifications techniques, critères et pondération	
24	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Utiliser des critères circulaires et évaluer l'offre dans le cadre d'attribution : évaluer l'offre circulaire	
25	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Assurer le pilotage des engagements circulaires	Les réflexes à développer par l'acheteur
26	Achats & Commande Publique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Mettre en place des outils d'aide au suivi des engagements circulaires à intégrer dès le cahier des charges	
27	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Ajuster les outils pour déployer une démarche systémique d'achat circulaire	
28	Achats & Commande Publique	Favoriser la commande publique responsable	Déployer une méthodologie pour une démarche systémique d'achat circulaire	
29	Achats & Commande Publique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Intégrer des critères d'ECi au CCTP (éco-responsabilité des aides) (aller plus loin que la loi)	Travailler sur le contenu des pièces du marché variantes (obligatoire / facultative) permettant la proposition de nouvelle solution intégrant l'Economie circulaire
30	Achats & Commande Publique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Privilégier les entreprises mettant en œuvre l'Economie Circulaire	Variante obligatoire/facultative, allotissement, critères d'analyse du Règlement de Consultation, analyse technico-économique des offres, procédures dérogatoires de passation des marchés
31	Achats & Commande Publique	Favoriser la transition écologique des entreprises	Fédérer les acteurs publics et privés à travers une charte de respect d'objectifs et de bonnes pratiques	
32	Achats & Commande Publique	Optimiser les flux de transport et les activités logistiques	Localiser les friches industrielles, terrains dégradés pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles installations de gestion des matériaux/déchets de lieux de stockage temporaire de matériaux en vue du réemploi/réutilisation/recyclage (gain de transport)	
33	Achats & Commande Publique	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Intégrer l'Economie Circulaire dans les marchés et opérations de travaux publics	
34	Achats & Commande Publique	Mettre en lien les chantiers de construction et de déconstruction	Intégrer l'Economie Circulaire dans les marchés et opérations de travaux du Bâtiment	
35	Achats & Commande Publique	Réduire la production de déchets	Penser rénovation, évolutivité, modularité, démontabilité, changement de destination et évolution future d'un bâtiment à construire et/ou à démolir (Loi climat et résilience)	
36	Achats & Commande Publique	Développer une alimentation locale et durable	Encourager l'approvisionnement local par les marchés publics	La connaissance de l'offre agricole locale et l'organisation des filières permet de s'engager sur un approvisionnement local en fonction des productions déjà en place sur les territoires. Nécessité de s'appuyer sur les possibilités offertes par le droit des marchés publics pour encourager l'approvisionnement local dans la restauration collective.